

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2019

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 2
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 10/12/2019

Le 16 Décembre 2019, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Stéphane BERTHOMIEU (remplaçant André COLLON), Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : André COLLON (Remplacé par Stéphane BERTHOMIEU), Vincent LAUTIER (Pouvoir Bernard GRISON), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI).

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Secrétaire de séance : Dominique DESFORGES.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Technoparc Saône Vallée Civrieux – Vente de terrain à la société EXELTEC

M. Richard SIMMINI, Vice-président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion, informe le Conseil que la société EXELTEC est intéressée par l'acquisition du lot 29 sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux.

Cette entreprise travaille dans le secteur du chauffage et du rafraichissement des locaux industriels de grands volumes (chauffage radiant ou chauffage infra rouge et chauffage par air pulsé ou par convection) ainsi que des locaux tertiaires. EXELTEC a été créée en 2005 par M. Xavier LECLERRE.

L'entreprise réalise le montage, le négoce et l'installation d'aérothermes. Ce matériel est fabriqué en Europe (Italie et Espagne notamment) et monter dans les locaux de l'entreprise.

Cette société est actuellement basée à Vaulx-en-Velin. Aujourd'hui, 8 personnes y travaillent avec la perspective d'augmenter l'effectif d'une à deux personnes par an.

Ses locaux sont aujourd'hui trop exigus compte tenu du développement de la société.

L'entreprise a ciblé le Technoparc Saône Vallée à Civrieux compte tenu de sa position stratégique vis-à-vis de sa clientèle et de ses fournisseurs ainsi que du lieu de résidence de ses salariés.

Le projet de l'entreprise pourrait s'insérer sur un tènement de 5 520 m² environ (lot N°29) sur la tranche Est du Technoparc. La construction consistera dans un bâtiment de 1 100 m², dont 215 m² de bureaux environ avec une extension prévue de 1 000 m².

La cession du lot a été négociée de la façon suivante :

- 765 m² à 20 € / m² HT = 15 300 € HT (afin de tenir compte l'obligation d'un retrait de 8 mètres du côté Est de la parcelle ;
- 4755 m² à 45 € HT / m² = 213 975 € HT ;
- Soit un prix total de : 229 275 € HT.

L'avis des domaines a été rendu le 10/12/2019 et est conforme à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot 29 (5 520 m² environ) du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société EXELTEC, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix global de 229 275 € HT réparti ainsi :
 - 765 m² à 20 € / m² HT = 15 300 € HT (afin de tenir compte l'obligation d'un retrait de 8 mètres du côté Est de la parcelle ;
 - 4755 m² à 45 € HT / m² = 213 975 € HT
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au BZA 2020 et suivants.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

18 DEC. 2019 Trévoux, le 16/12/2019

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20191216-2019C158-FI

Affichage le : **18 DEC. 2019**

**Le Président,
Bernard GRISON**

